

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU KATANGA**

**MINISTERE PROVINCIAL DES MINES ET AFFAIRES  
FONCIERES**

**TABLE RONDE SUR L'IMPACT DE LA CRISE FINANCIERE  
AU SECTEUR MINIER EN RDC ORGANISEE PAR SARW**

Kinshasa - Hôtel Memling

9 avril 2009

## **Le Katanga –Superficie/Population**

Le Katanga est la province la plus méridionale de la RDC, dont le chef-lieu est Lubumbashi. La superficie est de 496 871 Km<sup>2</sup> (1/5 de la superficie nationale). Selon des statistiques de 2007, sa population est estimée à environ 9,6 millions d'habitants, soit une densité de 19,3 hab. /Km<sup>2</sup>.

### **I. Le Ministère-Politique**

La Constitution

Compétences concurrentes entre gouvernement central et provincial (art.203)

- Mise en œuvre des programmes de géologie et de la cartographie
- Droits fonciers et miniers
- Protection de l'environnement

Compétences exclusives (art.204)

- Plan d'aménagement de la province
- Délivrance et conservation des titres immobiliers + impôt foncier
- Elaboration des programmes miniers et minéralogiques

Le Gouverneur

- Délivrance des cartes de négociant
- Avis sur l'ouverture des zones artisanales
- Avis sur la construction des infrastructures dans les périmètres miniers
- Ouverture des carrières pour travaux d'utilité publique

Le Code et le Règlement miniers :

#### **Ministère provincial des mines**

- Division provinciale des mines
  - autorisation d'ouverture des carrières pour les agrégats courants de construction

- délivrance des cartes d'exploitants artisanaux
- SAESSCAM / Katanga
  - encadrement technique de l'exploitation artisanale
- CAMI / Katanga
  - instruction technique des demandes
- CEEC / Katanga
  - expertise des matières précieuses

Législations diverses :

- Code Minier et Règlement minier
- Code du travail
- Code foncier
- Code forestier
- Loi sur la Fonction publique
- Loi sur les entreprises publiques

## **II. Le Katanga-Diversité Minéralogique**

- Nord : minerais de charbon, de coltan, de cassitérite et d'or.
- Est (Manono-Mitwaba) : idem Nord
- Sud : Copperbelt (axe Sakania-Lubumbashi-Likasi-Kolwezi) : gisements de cobalt, cuivre, fer, radium et uranium. Des indices de diamant dans le Kundelungu.
- Ouest (district du Lualaba) : gisements de manganèse et d'or (Kisenge).

## **III. Le Katanga-Minéralisation**

De nombreuses exploitations de substances minérales les plus variées sont réparties dans une multitude de mines et de carrières dont les principales se concentrent dans l'arc cuprifère du Katanga méridional, également riche en cobalt et en uranium (à Shinkolobwe essentiellement). Les principaux centres miniers se situent à Kolwezi (Cu-Co), à Likasi (Cu), à Kambove (Cu-Co), à Lubumbashi (Cu) et à Sakania (Cu).

#### **IV. Le Katanga et les Entreprises minières-avant juillet 2002**

- Exploitation des concessions minières du Katanga par les entreprises publiques : Gécamines, Sodimico, Emk-Mn et Congo-Sn
- Une seule entreprise privée : Entreprise minière du Zaïre
- La crise : outil de production obsolète, faible production, faible exportation, baisse de niveau social, fermeture de certaines mines et apparition de l'exploitation artisanale.
- Mauvaise gestion
- Prix non rentables
- Manque de capitaux frais
- Désintéressement de la communauté internationale envers le Congo
- Autres

#### **V. Le Katanga et les Entreprises minières-après juillet 2002**

- Les entreprises privées apportent des capitaux et l'expertise
- Inscription en bourse des sociétés nées des partenariats P/P
- Levée importante des fonds sur les marchés boursiers
- Nombreux sous-traitants apparus ou réactivés
- Relance activités minières

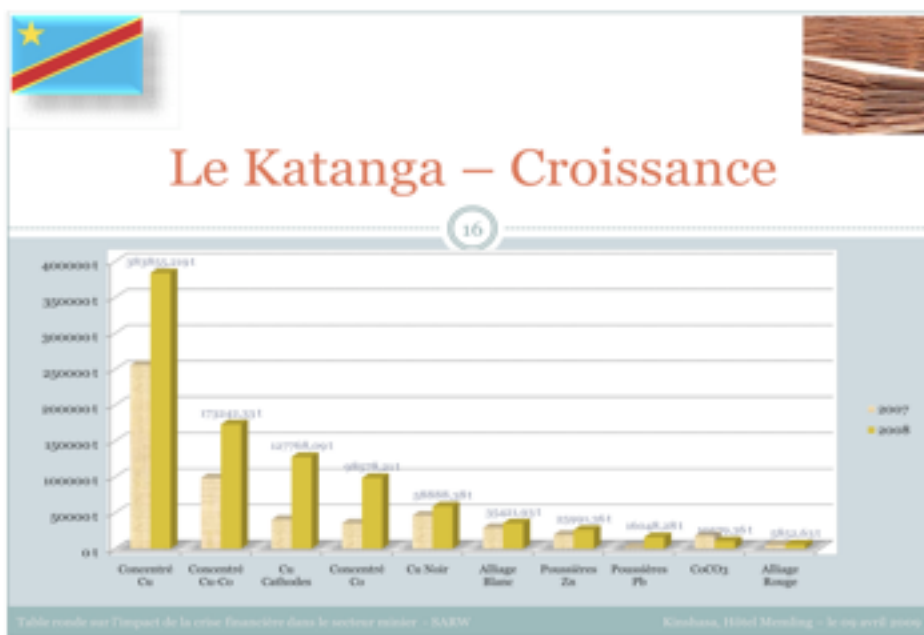
#### **VI. Le Katanga – Croissance**

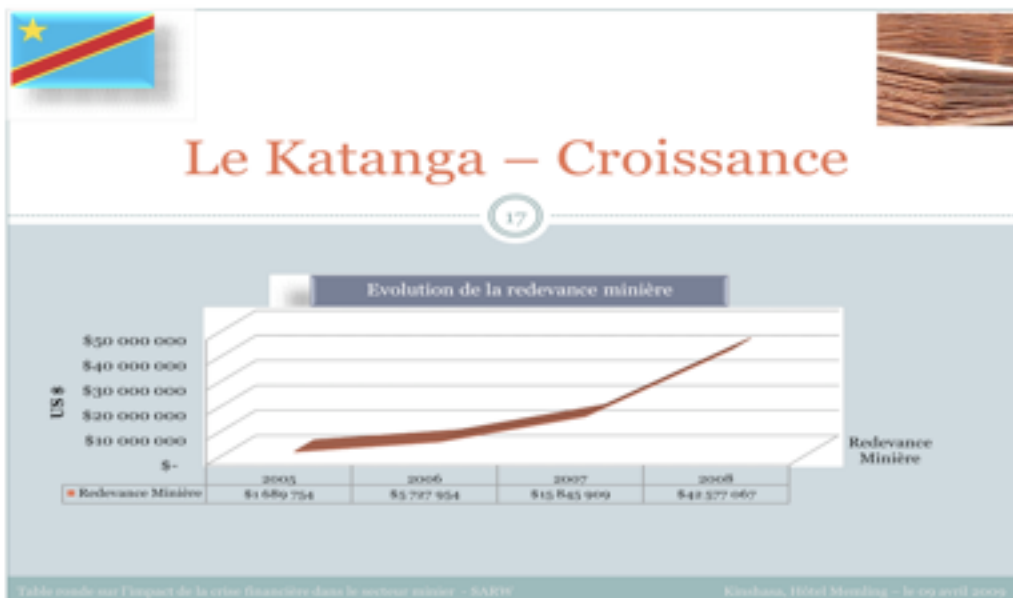
Avec la relance des activités minières au Katanga ces quatre dernières années, la tendance générale était à la croissance. Il y a eu 385 opérateurs miniers répertoriés en 2007, dont 323 personnes morales (84%) et 62 personnes physiques (16%).

En mars 2008, 1635 titres miniers et de carrières octroyés :

- 1337 Permis de Recherche (82%)
- 89 Permis d'Exploitation (5%)

- ❑ 4 Permis d'Exploitation des Rejets
- ❑ 10 Permis d'Exploit. de la Petite Mine (1%)
- ❑ 175 ARPC (11%)
- ❑ 20 AECP (1%)
- ❑ Interdiction en mai 2007 de l'exportation des minerais
- ❑ Plusieurs usines ont vu le jour, telles que Ruashi Mining et Chemaf





### Constats :

- Augmentation de la production
- Accroissement important des recettes issues de la fiscalité et de la parafiscalité
- Augmentation des recettes par le prix appliqué
- La main-d'œuvre s'est aussi accrue
- La province a assisté à des recrutements continus au sein des entreprises minières
- Plus de 30.000 permanents et 20.000 non permanents

A côté des employés œuvrant dans les entreprises minières, il faut noter la présence des exploitants artisanaux (environ 250.000) dont la production était quasi-totalement achetée par les entités de traitement et de transformation.

De nombreux emplois indirects (environ 25.000) ont parallèlement été créés, sous-traitants contractés dans la phase de la construction métallurgique, un abondant marché d'emploi.

Autres emplois indirects créés : transporteurs routiers, transporteurs aériens, camionneurs et convoyeurs, agence en douane, commerce général, services de banque, etc.

Les sociétés minières étaient toutes consommatrices des services publics, Snel, Regideso, Ofida, OCC, etc.

Bref, grâce aux mines, tous les secteurs de la vie économique de la province et donc de l'Etat se sont développés.

## **VII. Le Katanga – Crise financière**

Les banques tombent en faillite :

- Baisse ou absence du financement des investissements miniers (exploration)
- Baisse ou absence des consommateurs des produits miniers (immobilier, automobile)
- Arrêt ou baisse de la production minière
- Baisse des prix des métaux de base.

Environnement minier du Katanga :

- Beaucoup d'entreprises minières sont en prospection, en construction ou sont en discussion pour obtenir un financement au moment de la crise
- La révisitation des contrats miniers est en cours
- Les entreprises minières sont cotées en bourse (New York Stock Exchange, Bourse de Toronto, London Metal Exchange, Bourse Sud-Africaine, etc) et leurs valeurs boursières sont en hausse
- La province est en pleine reconstruction
- Plusieurs projets sociaux soutenus par les entreprises minières.

Cette crise financière internationale a un impact direct sur les activités minières au Katanga sur:

- l'investissement minier
- le prix des métaux de base
- l'emploi
- la valeur de la monnaie
- l'économie (biens de première nécessité)
- le budget de la province

Il y a eu aussi baisse de la valeur des actions en bourse.

## **VIII. Effets immédiats**

- Le prix du cuivre métallique est réduit de moitié

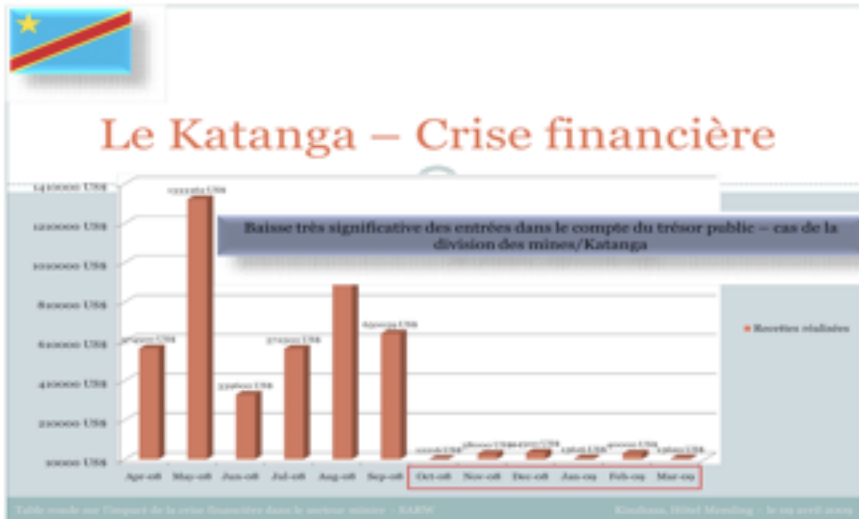
- Pour le cobalt, le prix est divisé par cinq en quelques semaines
- Les prix chutent dramatiquement alors que les coûts de production restent les mêmes
- Licenciements et/ou congés techniques
- Baisse de la production ou fermeture pure et simple des entreprises minières
- Dépréciation du Francs Congolais face aux devises étrangères
- Arrêt des projets sociaux



Cette situation affecte très négativement la trésorerie des entreprises minières. Elles ne savent plus faire face à la dette et payer les charges de production.

Des décisions sont ainsi prises, notamment :

- Le licenciement aussi bien de congolais que d'expatriés
- Mise en congé technique des agents
- Diminution des activités minières dans le meilleur des cas
- Arrêt pur et simple, dans le pire des cas.



**Le Katanga – Etat des lieux UT au 06 janvier 2009**

Zone Minière	Entrées à l'état de	Entrées ayant obtenu le statut de	En activité	Total
Lubumbashi	22	9	5	36
Likasi	16	7	5	28
Kambove	5	1	0	6
Kohewil	2	2	0	4
Territoire Kipushi	1	0	0	1
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>75</b>

Tableau issu de l'impact de la crise financière dans le secteur minier - SAESSCAM

## IX. Le Katanga – Exploitation artisanale

- Exploitation minière artisanale est consacrée par le nouveau code minier
- Environ 250.000 exploitants artisanaux répartis sur toute la province
- 6 zones d'exploitation artisanale jusqu'à présent créées
- Occupation illégale des concessions octroyées.
- Conditions de travail et d'hygiène très précaires
- Faible encadrement par SAESSCAM non encore déployé sur l'ensemble de la province

- Non participation de l'exploitation artisanale au Budget provincial
- Pas de traçabilité des produits de l'exploitation artisanale
- Source approvisionnement de nombreuses UT

## **X. Le Katanga – Tendance actuelle**



Signe de bon augure.

- Il est observé une tendance à la reprise des activités
- Certains opérateurs miniers s'accoutument à fonctionner avec le niveau actuel des cours
- Retour des exploitants artisanaux dans les carrières
- Reprise des recrutements dans certaines entreprises

## **XI. Le Katanga – Etat des lieux UT au 30 mars 2009**

Province Minière	Nombre de UT des	Nombre de UT des UT des	Nombre de UT des	Total
Lubumbashi	20	6	11	37
Likasi	10	4	6	20
Kambove	5	1	0	6
Kolwezi	2	0	2	4
Province élargie	1	0	0	1
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>74</b>

## **XII. Ministère – Vision**

Du point de vue du coût de production (dans l'exploitation minière et dans le procédé d'extraction métallurgique), de financement, de la main d'œuvre et des programmes sociaux initiés par les entreprises minières :

- Envisager un moratoire concernant le paiement des arriérés dus aux entreprises publiques et au trésor public (DGRAD) par les opérateurs miniers (encadrement des pénalités liées au retard de ces paiements).
- Encadrement par l'Etat du prix d'achat dans les carrières et promotion de la création des coopératives minières
- Mettre fin aux tracasseries et à la fiscalité parallèle
- Réorientation du fondement de l'économie vers l'agriculture, l'énergie et les Visions
- Concrétisation par l'Etat son projet de relance de la recherche géologique pour se fixer sur les réserves minières et leur valeur économique

Fait à Kinshasa, le 19 avril 2009

**Barthelemy MUMBA GAMA**

**Ministre Provincial des Mines et Affaires Foncières du Katanga**